

*Ottawa*

Room 518, Confederation Building  
Ottawa, Ontario K1A 0A6  
Tel.: 613-996-1119  
Fax.: 613-996-0850



HOUSE OF COMMONS  
CHAMBRE DES COMMUNES  
CANADA

*Ottawa*

Pièce 518, Édifice de la Confédération  
Ottawa (Ontario) K1A 0A6  
Tél. : 613-996-1119  
Télééc. : 613-996-0850

*Constituency*

1 - 9711 Fourth Street  
Sidney, British Columbia V8L 2Y8  
Tel.: 250-657-2000  
Fax.: 250-657-2004

*Elizabeth May*

Member of Parliament / Députée  
Saanich—Gulf Islands / Saanich—Gulf Islands

*Circonscription*

1 - 9711, rue Fourth  
Sidney (Colombie-Britannique) V8L 2Y8  
Tél. : 250-657-2000  
Télééc. : 250-657-2004

L'honorable Gail Shea, c.r.  
Ministre des Pêches et des Océans  
Chambre des communes

L'honorable Bernadette Jordan  
Ministre des Pêches, des Océans  
et de la Garde côtière canadienne

Le 15 janvier 2021

Madame la ministre,

Je vous remercie de cette occasion qui m'est donnée de réagir au document de travail intitulé « Une loi canadienne sur l'aquaculture ».

Nous attendons depuis longtemps la création d'une nouvelle loi portant exclusivement sur l'aquaculture. Le Parti vert du Canada applaudit cet engagement de votre part.

Comme l'aquaculture est une question de production alimentaire plutôt qu'une activité de gestion des océans, ma principale demande serait que la loi relève du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. La ministre Bibeau va d'ailleurs recevoir copie de la présente lettre.

En faisant passer la réglementation et la gestion de l'aquaculture à Agriculture Canada, le conflit d'intérêts qui existe depuis longtemps au sein du ministère des Pêches et des Océans (MPO), qui doit à la fois faire la promotion de l'aquaculture et la réglementer, serait entièrement éliminé.

La future loi devra stipuler que toutes les installations d'aquaculture de poissons à nageoires en cages en filet devront être remplacées par des installations terrestres en confinement fermé en 2025, comme le Parti libéral l'a promis dans son programme électoral de 2019. La nouvelle loi doit reposer sur des recommandations crédibles en matière de politiques, telles que le rapport final de la Commission Cohen, cette remarquable étude menée sous le leadership du juge Bruce Cohen. Elle doit également tenir compte des recherches scientifiques fiables, comme le travail de la chercheuse Kristi Miller, de votre propre ministère, et d'Alexandra Morton, qui a voué son travail et sa vie à la restauration de la relation entre les habitants de la côte de la Colombie-Britannique et le saumon sauvage.



## **Le conflit d'intérêts de Pêches et Océans**

À l'heure actuelle, le MPO, qui doit à la fois faire la promotion de l'aquaculture et la réglementer, se trouve clairement dans une situation de conflit d'intérêts. Il est maintenant indéniable que les installations d'élevage de poissons à nageoires en cages en filet représentent une menace inacceptable pour le saumon sauvage. Le MPO doit être en mesure de défendre la pêche de poissons sauvages contre des pratiques d'aquaculture nocives comme l'élevage en cages en filet, qui accroît le risque de répandre des maladies comme le RVP. La *Loi sur les pêches* doit être modifiée de façon à ce que le MPO n'ait plus à faire la promotion de l'aquaculture. C'est le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire qui devrait réglementer l'aquaculture en tant que forme de production alimentaire. Ainsi on éliminerait les rôles conflictuels du MPO, soit promouvoir l'aquaculture et protéger le saumon sauvage.

## **Les installations d'élevage de poissons à nageoires en cages en filet doivent devenir des installations terrestres en confinement fermé**

En 2025, le Canada devra avoir fait passer toutes ses installations d'élevage de poissons à nageoires en cages en filet à des installations terrestres en confinement fermé. Une telle transition ne ferait que reprendre celle des agriculteurs, qui passent de la production conventionnelle à des pratiques plus durables, comme l'agriculture régénératrice, la polyculture, les pratiques de permaculture, la gestion intégrée des ravageurs, et la promotion de la diversité et de la rotation des cultures.

Pour assurer que cette transition se fasse de manière juste, le gouvernement doit offrir des programmes de soutien financier aux personnes travaillant aux installations de cages en filet. Au cours de la dernière campagne électorale, les Libéraux ont promis l'abandon graduel de l'ancienne forme d'aquaculture sur la côte de Colombie-Britannique. J'espère que le gouvernement joindra le geste à la parole et exigera des systèmes terrestres en confinement fermé.

Je remarque que la plupart des exploitations d'élevage en cages en filet de l'île de Vancouver appartiennent à des intérêts étrangers, la plupart de la Norvège. Or ce pays applique maintenant des mesures pour mettre fin graduellement à la pisciculture en eau libre. Il faudra s'attendre à de la résistance de la part de ces multinationales, mais nous pourrions les affronter armés des décisions réglementaires de leur propre pays.

J'ai trouvé encourageante la décision de votre ministère de faire fermer graduellement les installations d'élevage de saumons des îles Discovery, en prévoyant une période de 18 mois avant l'expiration des permis. Aucun individu ne s'ajoutera à ceux des installations des îles Discovery, et plus aucun individu ne devra se trouver dans les installations au 30 juin 2022, ou jusqu'à ce que les individus produits dans ses installations aient complété leur cycle de croissance et aient été récoltés. L'année 2019 a été la pire de l'histoire pour les taux de retour des saumons dans la rivière Fraser. La fermeture graduelle des installations d'élevage de saumons des îles Discovery était la mesure appropriée pour commencer à remédier à l'effondrement des stocks de saumons de la Fraser. Les stocks de saumons de la Colombie-Britannique pourraient bien ne jamais se rétablir si l'on ne fait pas passer les installations d'élevage de poissons à nageoires en cages en filet sur la terre ferme le plus vite possible. La chose doit être faite avant 2025.

## **La Commission Cohen**

Comme vous le savez, le rapport final de la Commission Cohen renfermait 75 recommandations pour lutter contre les menaces multiples à la survie du saumon sauvage de Colombie-Britannique. Le



gouvernement précédent a choisi de faire entièrement fi du rapport de la Commission, qu'il avait pourtant créé à grands frais pour les contribuables. Dans bien des cas, le gouvernement actuel a également montré un manque de préoccupation réelle relativement aux dangers que courent les stocks de saumons sauvages, ce qui ne peut manquer de rappeler le sort tragiquement prévisible de la morue de l'Atlantique à la fin des années 1980 et au début des années 1990.

Le juge Cohen avait choisi le 30 septembre 2020 comme date à laquelle le MPO serait en mesure d'évaluer la probabilité que les installations d'élevage de saumons en cages en filet causent un tort sérieux au sockeye de la rivière Fraser. À la Chambre des communes, j'ai demandé si le MPO était prêt à respecter cette échéance. Selon la réponse donnée par le MPO, les neufs pathogènes provenant des élevages de saumons des îles Discovery de la Colombie-Britannique ne présentaient qu'un « risque minime » pour le saumon sauvage. Cette évaluation était cependant trompeuse, car elle portait sur chacun des pathogènes, pris individuellement. Elle ne se penchait pas sur le risque cumulatif qu'ils représentent tous ensemble, ou en conjonction avec d'autres risques comme le pou du poisson, les changements climatiques ou la surpêche.

Comment est-il possible que le MPO ait fondé son examen de la menace que représente l'aquaculture pour le saumon sauvage en excluant spécifiquement le plus grand danger auquel cette espèce fait face, soit le pou du poisson? Cette évaluation trompeuse ne peut servir de réponse à la dix-neuvième recommandation du juge Cohen dans son rapport. La loi canadienne sur l'aquaculture doit reposer sur les recommandations de politiques pertinentes du rapport final de la commission Cohen.

### **Le rôle des Peuples autochtones**

Dans le développement de systèmes de confinement fermé et d'une aquaculture terrestre, la loi devrait clairement faire référence à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP). Aucun effort ne doit être négligé pour inclure les Premières Nations, les Métis et les Inuits dans le développement de la loi et dans la phase suivante d'amélioration des processus pour le confinement fermé.

### **Enjeux additionnels**

De même, le ministère devrait aider les promoteurs de l'élevage de poissons carnivores à obtenir un accès à de la nourriture venant de sources intégrées. La récolte de poissons partout dans le monde pour produire de la farine de poisson à des fins d'aquaculture doit cesser.

En dernier lieu, le développement de l'aquaculture doit interdire de façon explicite la production d'animaux génétiquement modifiés, telle qu'elle a déjà été approuvée au Canada, à la consternation générale. Le saumon modifié génétiquement a été approuvé par Santé Canada à des fins de consommation humaine en mai 2016, ce qui en a fait le premier animal génétiquement modifié approuvé pour la consommation humaine au monde. Ce geste du Canada représentait la première approbation réglementaire pour une espèce génétiquement modifiée au monde.

AquaBounty, de l'île du Prince-Édouard, produit actuellement les seuls animaux génétiquement modifiés destinés à la consommation humaine. La chose doit être réglementée et doit cesser. On pourra mieux traiter de cette question lors des révisions de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* (LCPE).

Encore une fois merci de cette occasion qui nous est donnée de réagir au document de travail. N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous voulez discuter de ces questions plus avant.



Veillez agréer, Madame la ministre, l'expression de mes sentiments distingués.



Elizabeth May O.C.  
Députée de Saanich-Gulf Islands  
Leader parlementaire du Parti vert du Canada

Cc. : L'honorable Marie-Claude Bibeau, Ministre de l'Agriculture et de l'Agro-alimentaire  
L'honorable Jonathan Wilkinson, Ministre de l'Environnement et des Changements climatiques

